

# FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX N°1

RD101 Réparation du Pont Joseph LE BRIX

Franchissement de la rivière du Bono

Communes de Pluneret et Le Bono



MARS 2022

DIRECTION DES ROUTES  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
Service Grands Travaux  
Neufs et Ouvrages d'Arts  
Agence Technique  
Départementale Sud-Ouest

## Objet de l'opération

Dans le cadre du suivi et de l'entretien du patrimoine ouvrage d'art départemental, le département du Morbihan va réaliser des travaux de réparation et de mise en sécurité du Pont Joseph LE BRIX, pont permettant à la RD101 de franchir la rivière du Bono entre les communes de Pluneret et Le Bono.

Le pont a été construit en 1968 et 1969 et a été ouvert à la circulation au cours de l'été 1969. L'ouvrage est décomposé en 2 parties: un ouvrage en caisson béton précontraint d'une longueur de 37,80 m côté Pluneret et un ouvrage de type caisson métallique béquillé de hauteur variable à dalle orthotrope.

Le profil en travers présente une chaussée de 7,00 m supportant une voie bidirectionnelle et deux trottoirs de 1,20 m de largeur.

L'ouvrage supporte un trafic important : trafic moyen annuel: 7 883 véhicules/jour dont 3,6 % de PL (comptage 2019) – trafic équilibré par sens. Il supporte de fortes variations saisonnières. Hiver: environ 6 600 véh./jour / Été: environ 9 700 véh./jour.

Les opérations de surveillance du pont Joseph LE BRIX ont mis en évidence une dégradation importante de l'ouvrage qui nécessite sa rénovation (tablier et appuis).

La réparation de l'ouvrage se fera en 2 étapes:

2022: travaux d'étanchéification de surface et de superstructures, aménagement des culées et des socles de béquilles et aménagement et renforcement de la pile

2023: travaux de vérinage et changement d'appuis, réparation du tablier béton et remise en peinture générale de l'encorbellement et remise en peinture localisée du caisson métallique (extérieur - intérieur)

Le coût global des travaux entièrement financé par le département s'élève à environ 2 M€.

## Plan de situation



## Désignation des intervenants

**Maîtrise d'ouvrage** : Département du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre** : Direction des Routes et de l'aménagement - SGTNOA

**Entreprise** : A définir – Appel d'offre en cours

**Montant de l'opération** : A définir – Appel d'offre en cours

## Contenu des travaux de réparation de l'ouvrage

Les travaux 2022 de rénovation de l'ouvrage portent sur les points suivants :

- tablier du pont – superstructures - chaussée :
  - réfection globale des trottoirs avec remplissage béton allégé entourant des fourreaux, mortier fibré surfacique et protection par étanchéité de type SEL;
  - rabotage surfacique de chaussée sur ouvrage et aux abords avec correction de profil en travers;
  - réfection de l'étanchéité en rive avec relevés de bordures;
  - prolongement et création de gargouilles ;
  - mise en œuvre des enrobés : BBMb 0/10 sur ouvrage et BBSG hors ouvrage
  - nettoyage des corniches ;
  - nettoyage et remise en peinture du garde-corps;
  - changement des joints de trottoir ;
  - mise en œuvre d'un LHM au droit des longrines support de garde-corps;
  - amélioration de l'assainissement (eau pluviale) sur et aux abords de l'ouvrage ;
  - mise en œuvre d'un joint de chaussée de type revêtement amélioré ;
- culées:
  - débroussaillage
  - réfection des dispositifs d'évacuation des E.P. sur appuis;
  - démolition partielle de murs pour accès pour surveillance ;
  - aménagement de perrés et d'escaliers d'accès pour accès et surveillance;
  - aménagement d'échelle à crinoline et passerelle pour accès et entretien
  - mise en œuvre d'une protection de parement de type LHM ;
- Pile :
  - débroussaillage
  - renforcement par bandes de fibre de carbone de la tête de pile ;
  - injection des fissures par résine époxy ;
  - aménagement d'échelle à crinoline et passerelle pour accès et entretien
  - mise en œuvre d'une protection de parement de type LHM ;
- Socles d'assise béquilles :
  - aménagement de dalles périphériques pour protection contre le développement de la végétation ;
  - la mise en œuvre d'une protection de parement de type LHM ;

L'ensemble des études de conception, la maîtrise d'œuvre et la gestion de l'exploitation du chantier sont assurés par les services techniques départementaux (« direction des routes et de l'aménagement » et notamment service ouvrage d'art/agence technique départementale).

La coordination sécurité est assurée par l'entreprise PROJECTIO.

## Organisation des travaux de réparation de l'ouvrage

La durée prévisionnelle du chantier est de 6 mois et devrait débuter vers mi-mai 2022.

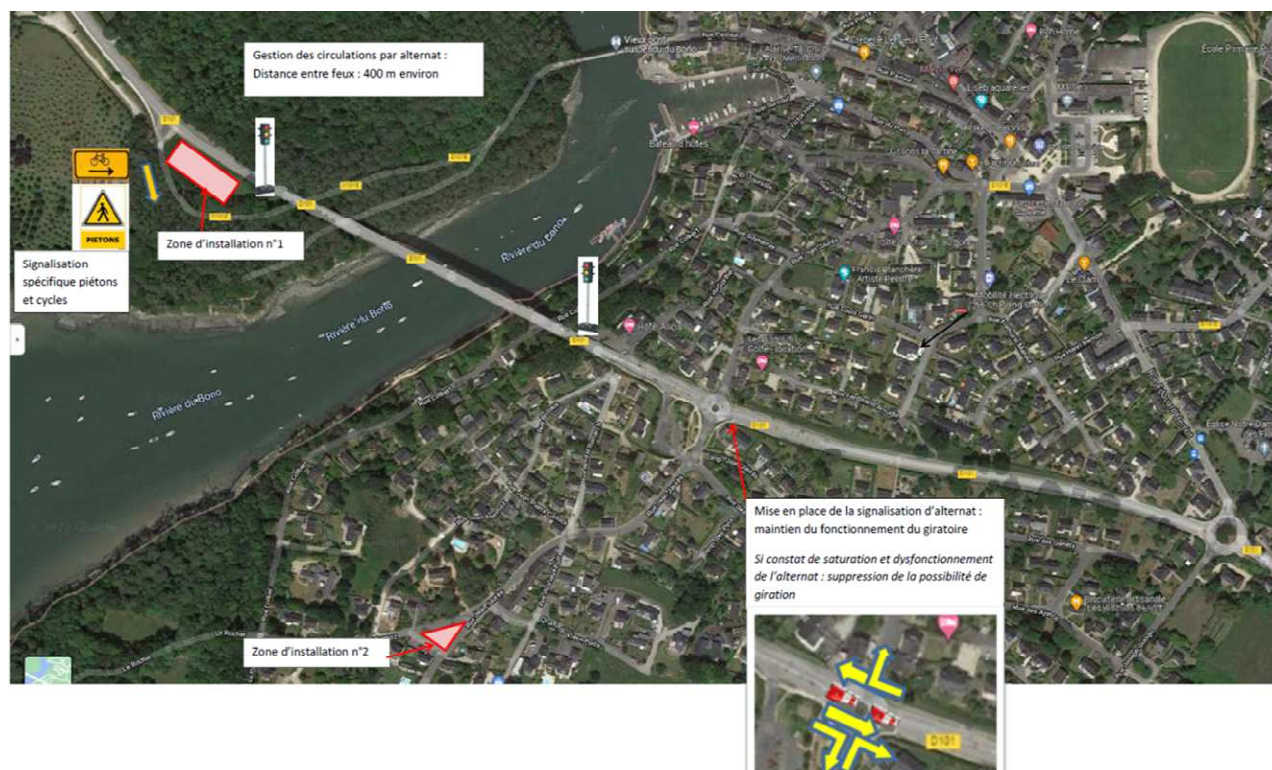
Les conditions d'exploitations de la RD 101 pendant la durée des travaux 2022 sont les suivantes :

- phase 1 : travaux de superstructure en mai et juin.  
Conditions de circulation: alternat par feu.
- phase 2 : rabotage de la chaussée, étanchéité de bord de voie, mise en œuvre des enrobés: première semaine de juillet – semaine 27 (après les épreuves écrites du baccalauréat et le DNB et avant la période faste de la saison touristique).  
Conditions de circulation: coupure complète de circulation et déviation.
- phase 3 : travaux sur les appuis du pont juillet et août.  
Conditions de circulation: circulation bidirectionnelle rétablie sur ouvrage et 2 trottoirs ouverts à la circulation piétonne.
- phase 4 : finalisation des travaux de superstructure en septembre et en octobre.  
Conditions de circulation: alternat par feu.

Il n'y aura pas de restriction de tonnage de la circulation pendant les travaux.

Les phases 1 et 4 se feront avec un alternat par feu pour la gestion de la circulation. La distance entre les feux sera de 400m environ de part et d'autre du pont. Les circulations seront maintenues sur une voie de 3,50 m et un trottoir sera toujours ouvert à la circulation. La gestion des feux se fera avec un cadencement constant. Le cycle de cadencement des feux envisagé est de 3,5 mn par cycle soit environ 17 cycles par heure. Le cadencement pourra être optimisé au cours du chantier en fonction des constats de trafic.

Le premier giratoire à l'entrée du Bono sera maintenu en circulation en début de chantier sauf si constat de saturation et dysfonctionnement. Dans ce cas, la giration sera neutralisée par dispositifs K16 lestés et les possibilités de giration seront transférées au second giratoire.



En phase 3, les travaux de rabotage et de mise en œuvre des enrobés seront réalisés sous coupure complète de circulation. La circulation routière et piétonne sera coupée sur l'ouvrage et entièrement déviée pendant 5 jours calendaires consécutifs à compter du 4 juillet 2022 (semaine 27) pour les travaux de rabotage et de mise en œuvre des enrobés. Les déviations routières se feront sur routes départementales suivant le croquis présenté ci-après.

Une coordination sera à mener avec la DIRO pour la signalisation temporaire au droit des échangeurs 30 et 31 de la RN 165.

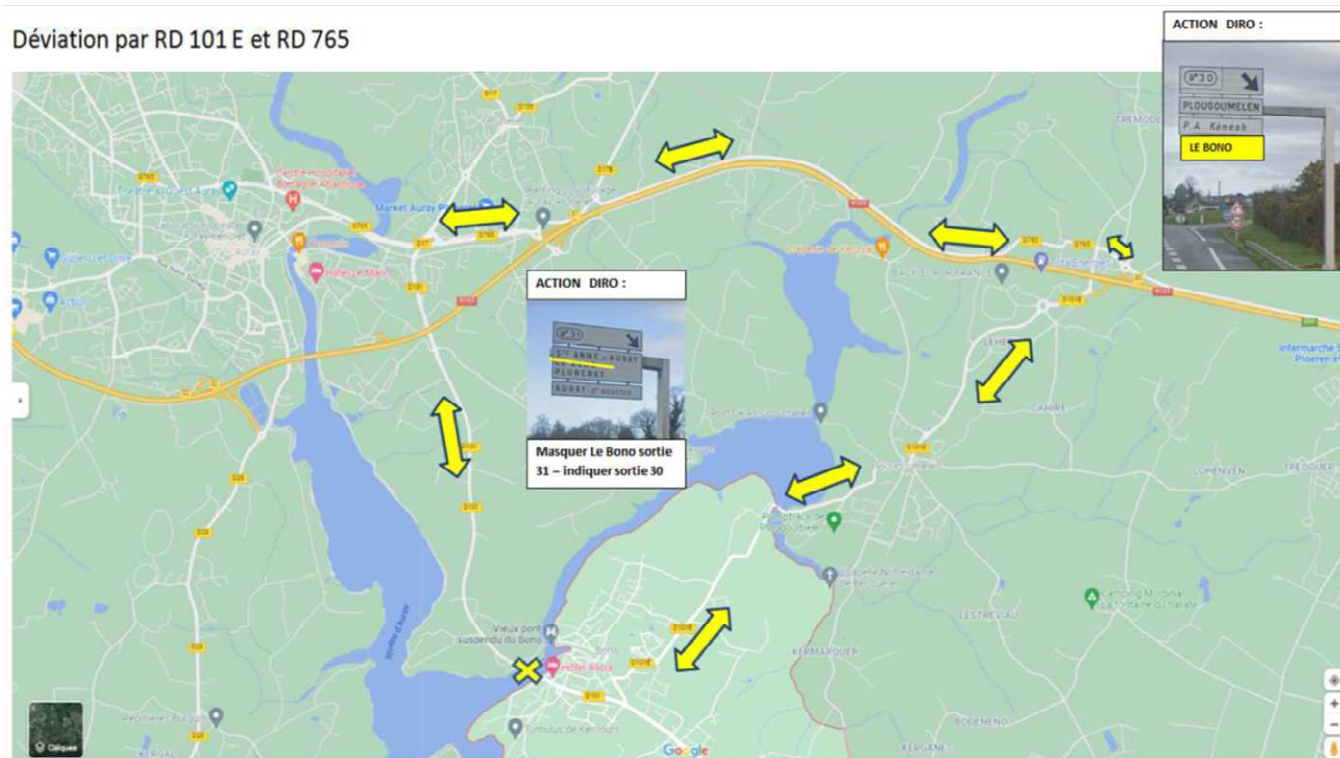
Circulation sur voies communales :

Les dispositifs de signalisation adaptée (alternat, B15/C18, séparateurs de voies,...) seront mis en place au droit des voies communales situées sous l'ouvrage côté Pluneret et côté Le Bono, après accord du gestionnaire de voirie

## Information et déviations durant les travaux de réparation

Durant la semaine 27 (du 4 au 8 juillet 2022), les travaux de rénovation de l'ouvrage nécessiteront la mise en place d'une déviation suivant le plan ci-dessous :

Déviation par RD 101 E et RD 765



Une pré-signalisation adaptée sera mise en place sur le réseau routier départemental.

## Modalités de transport collectif en liaison avec les autorités organisatrices de transports

### Transports scolaires

La Région Bretagne maintient l'ensemble de ses franchisements de transports. Les horaires des services pourront évoluer au cours des semaines selon les contraintes de circulation générées par le chantier. Cette information est reprise sur les fiches horaires scolaires consultables sur le site <https://www.breizhgo.bzh/> et <https://morbihan.transdev-bretagne.com>

Les transports scolaires Kiceo, organisés par Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, sont maintenus, à l'exception de la desserte de l'arrêt "Le Bono Kernours".

Pendant toute la durée des travaux, cet arrêt ne sera pas desservi (report vers l'arrêt "Le Bono Centre").

Pour tout renseignement, consulter le site internet de Kiceo: <https://www.kiceo.fr/carte-interactive-lignes-scolaires>

#### Transports collectifs

La ligne KICEO n°21 n'est pas impactée par les travaux.

L'arrêt Créacéo "Jaurès" est également maintenu pendant toute la durée du chantier.

## Réunion d'information et communication

En accord avec les élus locaux, une réunion d'information est programmée au Bono le lundi 4 avril 2022, afin de présenter aux différents acteurs locaux et au public le contenu du chantier, sa planification, les contraintes et les dispositions associées liés aux travaux de réparation de l'ouvrage.

Une fiche d'information travaux sera publiée périodiquement afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



**Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers :  
restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers  
dans le but d'améliorer les conditions de circulation.**

## Contacts

**Maîtrise d'ouvrage :** Conseil départemental du Morbihan

**Maîtrise d'œuvre :** Direction des routes et de l'aménagement

### Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : [xavier.domaniecki@morbihan.fr](mailto:xavier.domaniecki@morbihan.fr)

## Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

**Message par courrier à M. le Président du conseil départemental**

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

**[routes@morbihan.fr](mailto:routes@morbihan.fr)**

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.